



Problème carte grise (recours ?)

Par **MalikD**, le **14/12/2010** à **11:52**

Bonjour,

Je vais tenter de résumer au mieux mon problème:

Je souhaitais faire une carte grise avec un cotitulaire, le formulaire a été rempli correctement le nom du cotitulaire y apparaissant, l'ensemble des pièces s'y rapportant été correct sauf le certificat de session qui selon la préfecture doit être aux deux noms et où présentement n'apparaît que le mien.

Malgré le formulaire dûment complété la carte grise n'est qu'à mon nom.

Ma question est donc la suivante la préfecture a-t-elle le droit sans prévenir le demandeur de rectifier la demande en fonction des pièces justificatives?

Merci.